

« AFFAIRE » DU CURATEUR PUBLIC

L'alerte a été donnée il y a 5 ans

Association de défense et syndicats veulent être consultés

GILBERT LEDUC

Le Soleil

■ QUÉBEC—S'il y en a un qui n'a pas été surpris par les trouvailles faites par le Vérificateur général dans l'inextricable embrouillamin qu'est devenu le Curateur public, c'est Ura Greenbaum.

Directeur général de l'Association pour la défense des personnes et biens sous curatelle publique, il fut l'un des premiers à alerter les instances gouvernementales que ça ne tournaît pas rond au sein de l'organisme chargé de protéger les droits et les biens des personnes qui ne peuvent prendre soin d'elles-mêmes et gérer leurs biens.

Encore aujourd'hui, M. Greenbaum n'est pas pleinement satisfait. « Il faut que l'Etat déclenche une enquête publique afin de pousser plus loin le travail effectué par le Vérificateur », note-t-il, en soulignant que l'association talonnera le gouvernement pour qu'il respecte son engagement d'indemniser les personnes qui ont perdu de l'argent à la suite des négligences du Curateur public.

que M. Greenbaum au cours d'un entretien avec LE SOLEIL.

S'il se réjouit que le Québec entier sait aujourd'hui que le Curateur public a fait peu de cas de ses pupilles au cours des 30 dernières années, et qu'il s'est même permis de faire des entorses aux lois et aux règlements, il craint que l'opération de redressement annoncée par le ministre André Boisclair ne soit qu'un mirage. « Encore une fois, on tient à l'écart les personnes placées sous curatelle publique et leur famille. On ne veut pas nous associer à la réforme.

Comme d'habitude, tout va se décider en vase clos par une poignée de gestionnaires », critique M. Greenbaum. Les syndicats déplorent également le fait qu'ils auront bien peu de chose à dire.

« Nous voulons nous asseoir avec le Curateur public et l'équipe de redresseurs pour relancer l'organisme », réclame le président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, Robert Caron.

Selon le président du Syndicat de la fonction publique du Québec, Serge Roy, les dirigeants du Curateur public doivent cesser de gérer l'organisation « comme leur petit royaume », et reprendre les discussions avec les syndicats au sein du comité ministériel de l'organisation du travail. M. Roy rappelle qu'au cours des dernières années, le Curateur a banalisé ce processus d'échange entre les syndicats et les ministères et organismes. Pour expliquer les misères du Curateur public, M. Roy évoque la compétence douteuse des gestionnaires et de la coupe de 20 % dans l'effectif depuis 1992.

L'**« affaire »** du Curateur public reprendra l'affiche, ce matin, à l'Assemblée nationale, alors que le Vérificateur général et le Protecteur du citoyen rendront compte, en commission parlementaire, de leurs plus récentes consultations au sujet de cet organisme. La Curatrice publique, Juliette Baily et son équipe répondront ensuite aux interrogations des parlementaires.

Il faut que l'Etat déclenche une enquête publique